

## La Riziculture au Sénégal

### Des avantages comparatifs

- **un plus physique** : milieu naturel confinant au Sénégal un avantage par rapport à de nombreux pays, y compris certains pays exportateurs dont le Sénégal est client ; climat favorable à la double récolte,
- **un plus de l'investissement** : d'importants investissements réalisés par l'Etat et retour progressif des Bailleurs de Fonds qui investissent de plus en plus dans la riziculture
- **un plus social** : absence de pénurie alimentaire et intérêt toujours croissant chez les agriculteurs
- **un plus de la recherche agricole**, synergie entre les structures de développement et de recherche international, entre autres, à l'introduction de variétés végétales à haut potentiel de rendement (les variétés SAHEL) et NERICA
- **un plus organisationnel** : dynamisme des producteurs organisés à plusieurs niveaux (Groupement d'intérêt économique, Unions hydrauliques, Fédérations, Comités Interprofessionnels, Comité National) dans la vallée de Fleuve Sénégal notamment ;
- **un plus technique-économique** : coût de revient du riz local devenu compétitif par rapport à celui du riz importé, et des marges de progrès existant. En même temps, la qualité s'est beaucoup améliorée, accroissant ainsi sa demande au niveau national.

Direction de l'Hydraulique  
Boulevard Amadoubaï - DAKAR  
Mél: [direction@hydraulique.sn](mailto:direction@hydraulique.sn)



SAH  
Rue Oued de Bieneq By 24  
101 1 201 000 23 00 Fax 11 201 000 21 01  
mali@snpp.sn [senegal@snpp.sn](mailto:senegal@snpp.sn)  
MART-LONG

PROJET RIZICULTURE  
Du Sahel D'Occident  
Mali-Sénégal

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi



CARD

La marche vers  
L'Autosuffisance en Riz

